



Paris, le 19 avril 2011

Un Cabinet hésitant à la veille de la grève du 2 mai 2011

FO-CGT et CFDT seront reçus la semaine prochaine !

L'intersyndicale était reçue cet après-midi au Cabinet mais pas dans le cadre du préavis de grève mais pour discuter ... du projet de loi de transfert des personnels et des infrastructures de la voie d'eau à l'établissement public industriel et commercial VNF !

Les trois organisations syndicales ont rappelé leur opposition à ces transferts et réaffirmé que la concertation annoncée ne pouvait pas s'engager sous la contrainte de cette seule option.

Par ailleurs le calendrier présenté ne laisse pas le temps d'élargir la réflexion aux autres opérateurs de la voie d'eau ni aux autres hypothèses de statut de la structure administrative (notamment de la création d'un service à compétence nationale ou encore d'un établissement public administratif, structures permettant le maintien des garanties statutaires des personnels).

L'intersyndicale lui a donc demandé que le projet dont la Ministre avait informé chaque agent soit suspendu pour permettre d'engager pleinement une concertation qui ne soit pas verrouillée d'emblée.

Notre interlocuteur n'a pu que convenir du bien fondé de notre demande mais, sans mandat, il nous recevra de nouveau la semaine prochaine pour nous donner réponse.

D'ici là nous appelons les personnels à préparer, lors des assemblées générales, la mobilisation la plus forte à compter du 2 mai 2011.

Il est clair que la perspective de la grève et du blocage de la navigation a redonné à nos interlocuteurs une capacité d'écoute.

Plus que jamais il apparaît aujourd'hui que les personnels ont entre leurs mains la capacité de faire obstacle à un projet qui conduirait dans un premier temps à une restructuration à de grandes échelles de territoires, puis à la privatisation et la perte de leur statut.

Signé

Jean HÉDOU

Signé

Hubert LEBRETON

Signé

Jean-Marie RECH